

Paris, le 17 octobre 2024

Communiqué de presse
Non au matraquage fiscal des hôtels, cafés, restaurants

Alors que les projets de loi de finances et de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 prévoient déjà de mettre à contribution les entreprises, les nombreux amendements déposés ces derniers jours par les parlementaires risquent de conduire à un véritable matraquage fiscal.

Et pour cause alors que ces textes prévoient notamment de réduire les allégements sur les bas salaires ou les aides à l'embauche d'un apprenti, de nombreux amendements veulent y ajouter de nouvelles taxes : augmentation du barème de la taxe de séjour et création d'une taxe de séjour additionnelle régionale généralisée, création d'une taxe sur la consommation d'eau des touristes, création d'une taxe de séjour « sécurité civile » ...

Toutes ces taxes ont pour objet de taxer les touristes, qu'ils soient français ou étrangers, afin de leur faire supporter le poids de la dette française.

C'est oublier la compétition internationale que se livrent les destinations touristiques et prendre le risque de voir nos touristes désérer la France pour des pays « moins chers ».

Plutôt que de taxer aveuglément les entreprises, le GHR préconise la concertation avec les acteurs du tourisme et en premier lieu les hôtels, cafés et restaurants. D'autres solutions existent, plus justes fiscalement comme d'exiger enfin des meublés de tourisme qu'ils collectent de la TVA (ou à tout le moins qu'ils paient une flat taxe sur leur activité) et qu'ils paient des charges sociales !

« *Après le ministère de l'économie du tourisme et le ministère du travail, d'autres rendez-vous sont programmés à Bercy, à Matignon et à l'Élysée. Autant d'occasions pour le GHR de dire stop au matraquage fiscal de nos entreprises et de plaider des solutions alternatives* », explique Catherine Quérard, Présidente du GHR.

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.